

Majò an maké Kréyòl

« DOUVANJOU »

EDITION 2024-25

Ce qu'il faut savoir

Thème : Douvanjou (Lever du jour)

La remise des productions est fixée, avant le lundi 20 janvier 2025 au professeur de créole du candidat.

Les lauréats des éditions précédentes du concours **MAJÒ** ne sont pas autorisés à concourir une seconde fois. L'œuvre proposée doit être originale, inédite et individuelle. Elle ne doit pas avoir été primée par un autre concours littéraire.

Les genres littéraires autorisés sont les suivants :

- nouvelle ou conte
- poésie.

Un candidat ne peut présenter qu'une seule production dans un des trois genres littéraires proposés écrit en créole guadeloupéen et utilisant l'orthographe étudiée en classe (GEREC-1).

Les œuvres transmises devront respecter les formats de présentation ci-après :

- un titre
- pas de signature, pas d'illustrations
- une police : Arial
- une taille de caractère : 12
- une interligne : 1.5
- une marge de 2.5 cm sur les côtés et de 2 cm en bas et en haut de page,
- Pour la nouvelle ou le conte, minimum 2 pages, maximum 4 pages ou 7800 caractères (espaces non compris)
- Pour la catégorie poème : recueil de 3 poèmes (un poème par page). Le poème comporte au minimum quinze vers et maximum de 30 vers.